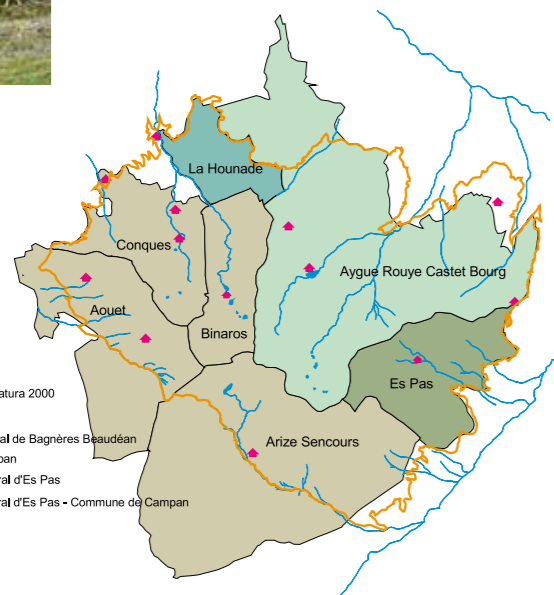


Le pastoralisme :

L'activité pastorale est prépondérante sur ce site. Les estives couvrent plus de 90 % de sa surface. Le domaine pastoral est découpé en 7 unités de gestion (unités pastorales) gérées par 3 gestionnaires d'estives : le groupement pastoral de Bagnères-Beaudéan, la commune de Campan et le groupement pastoral d'Es-Pas. Ces gestionnaires assurent l'organisation du pâturage collectif sur leur territoire : réglementation de l'estive, accueil de troupeaux extérieurs, mise en place de gardiennage, réalisation d'équipements pastoraux...

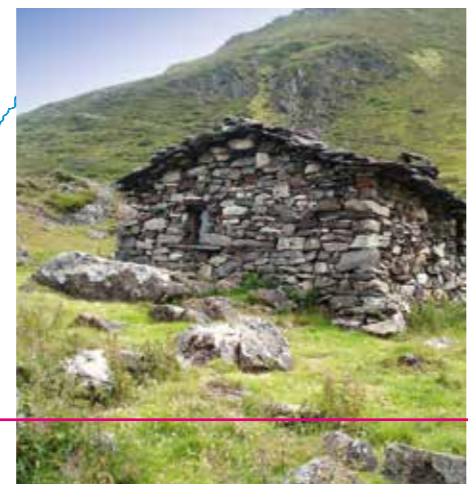


Ce territoire, situé en début de chaîne pyrénéenne, présente un relief doux. La quasi-totalité du site est ainsi accessible aux bovins. Les pelouses sont de bonne qualité, l'eau est abondante et le niveau d'équipement est correct, dans l'ensemble. Ce sont des estives attractives (notamment Arizes) où les troupeaux sont nombreux. En 2012, 76 éleveurs y ont transhumé. Les « locaux » représentent 60 % de ces éleveurs. Le cheptel transhumant est de 4 500 ovins, 1 200 bovins, 70 chèvres et 70 chevaux. Les animaux arrivent à partir de mai sur les parties les plus basses. La descente des troupeaux s'échelonne de septembre à novembre.



Le chargement global sur ces unités pastorales correspond à la ressource fourragère disponible. Cependant les troupeaux ont évolué ces dernières années : augmentation de la taille des troupeaux, diminution des ovins au profit des bovins,... Ces modifications ne sont pas sans conséquence sur l'utilisation de l'espace pastoral.

L'une des préoccupations principales sur l'ensemble des quartiers d'estive concerne la progression constante des landes au détriment des pelouses. Cette évolution naturelle entraîne une perte de ressource fourragère pour les animaux. La diminution des pratiques de gestion par l'homme (écobuages, brûlages pied à pied, coupe de certains ligneux pour le chauffage,...) explique en grande partie cette fermeture du milieu. La gestion de cette dynamique constitue l'un des enjeux majeurs de ce site Natura 2000.



Calendrier prévisionnel et état d'avancement de la démarche

L'élaboration du document d'objectifs doit s'achever à la fin de l'année 2013. Les groupes de travail ont été constitués pour réfléchir aux actions à mener sur le site. Plusieurs réunions « pastoralisme » ont déjà eu lieu et un groupe « activités de tourisme et de loisirs » devrait se réunir bientôt. Des rencontres individuelles avec les socio-professionnels sont en cours. Toute personne intéressée peut se joindre à la réflexion. N'hésitez pas à nous contacter.

	2012		2013	
Inventaire et analyse de l'existant : - diagnostic écologique - diagnostic socio-économique		C1		
Travail de concertation : - définition des objectifs de conservation - élaboration de mesures de gestion		GT	GT	GT C2
Rédaction et validation du document d'objectifs				C3

- GT** : Groupe de travail
C1 : Comité de pilotage : présentation de la démarche et validation de l'état des lieux
C2 : Comité de pilotage : présentation et validation du pré-projet
C3 : Comité de pilotage : présentation et validation du document d'objectifs

Comité de rédaction : I. Bassi, F. Loustalot-Forest ONF, M. Molenac CCHB, H. Devin GIP CRPGE
 Crédits photos : F. Loustalot-Forest ONF
 Conception graphique : www.emendy.com
 Imprimé sur papier recyclé par : Conseil Imprim - Tarbes

DES QUESTIONS ?

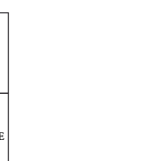
L'Office National des Forêts et le GIP-CRPGE 65 se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contacts :
 ONF : Florence Loustalot-Forest :
 tél. 05 62 44 20 49,
 mail : florence.loustalot-forest@onf.fr
 CRPGE 65 : Hélène Devin,
 animatrice pastorale, tél. 05 62 44 59 31,
 mail : helene.devin@gip-crpge.com

Vous pouvez également consulter les documents existants et disponibles à la DREAL Midi Pyrénées :
 Plaquette « Natura 2000 en Midi-Pyrénées »
 Lettre semestrielle « Natura...venir ».
 Brochure « Natura 2000 : des contrats pour agir »
<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
 Site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDD) dédié à Natura 2000 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Prochain bulletin

Le bulletin n°3 paraîtra au cours de l'été 2013. Il vous présentera le résultat de la concertation et les principales actions prévues sur le site Natura 2000



Liset de hount blanque

Bulletin d'information locale

n°2
avril 2013

Le mot de l'élu

La fin du mois de novembre 2012, les membres du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Liset de Hount Blanque » se sont réunis à Bagnères de Bigorre, sous la présidence de Monsieur Jacques Brune, Maire de Beaudéan. Cette réunion marque la reprise des échanges pour mener à bien la réalisation du Document d'objectifs du site Natura 2000, travail piloté par la Communauté de Com-

munes de la Haute Bigorre. Il s'agit du dernier site ne disposant pas de document de gestion validé sur les 22 sites classés au titre de Natura 2000 que compte le département. Lors de cette réunion, l'ONF, missionné par la CCHB, et son partenaire le GIP CRPGE ont pu présenter les résultats de la première phase de l'étude Natura 2000. Les inventaires du patrimoine naturel et des activités humaines ont ainsi été discutés puis validés par

Le Comité de pilotage. Ces résultats sont résumés dans ce bulletin d'information. Notre animatrice Magali Molenac ayant été amenée à occuper d'autres fonctions au sein de la CCHB, c'est l'ONF qui assurera désormais le travail d'animation pour l'élaboration du Document d'objectifs, avec l'appui du GIP CRPGE, et en lien constant avec les élus et le président du Comité de pilotage.

L'élaboration de ce document d'objectifs entre maintenant dans une deuxième phase, celle de la concertation active avec les acteurs locaux et les usagers, pour aboutir aux propositions concrètes d'action qui constitueront la partie opérationnelle du Document d'objectifs. Cette étape est tout l'intérêt du processus Natura 2000 mis en place par l'état français, puisqu'elle met les acteurs locaux au cœur

[desman] [murin] [rhinolophe] [gispet] [rhododendron] [ceintures lacustres]

un site Natura 2000



Le mot de l'élu (suite)

→ du processus d'élaboration du document de gestion.

La rédaction du document final et sa validation sont prévues pour la fin de l'année 2013. Chacun d'entre vous peut donc dans ce délai donner son avis, faire part de son expérience mais aussi de ses questions sur les thèmes abordés. Les coordonnées de l'ONF et du GIP CRPGE vous sont indiquées en fin de bulletin.

Nous comptons sur la participation de chacun pour apporter sa contribution à la réflexion afin que les propositions qui seront faites pour conserver notre patrimoine soient partagées par tous et reflètent la réalité de notre territoire.

Rolland Castells
Président de la Communauté de Communes de la Haute Bigorre
Opérateur local du Document d'objectifs « Liset de Hount Blanque »

Résultats des inventaires : milieux naturels, faune et flore

Le bordereau initial du site indiquait 15 habitats naturels d'intérêt communautaire :

- 3 habitats n'ont pas été retrouvés (2 types de prairies de fauche, et des forêts de pins de montagne).
- 4 habitats ont été ajoutés (tourbière basse alcaline, sapinière hêtraie acidiphile, éboulis siliceux et dalles rocheuses).

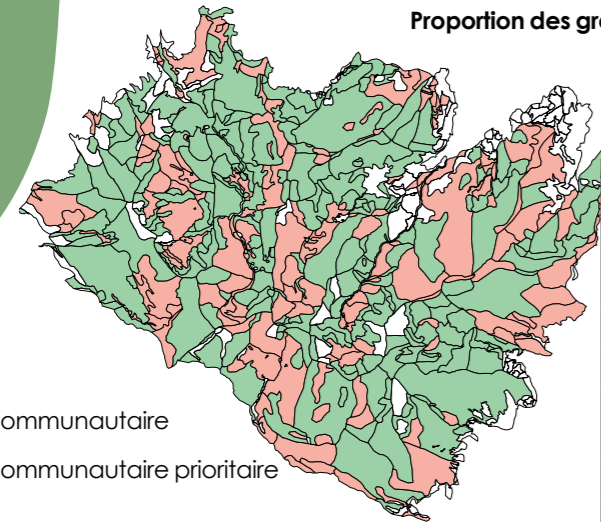
Les résultats de la cartographie des habitats en quelques chiffres :

- environ 17% sont concernés par la présence d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.
- environ 62% sont concernés par la présence d'un habitat d'intérêt communautaire.

Les 20% restant impliquent des milieux qui ne sont pas considérés comme rares ou menacés à l'échelle européenne. L'interprétation de l'état de conservation indique que 80% des habitats naturels cartographiés peuvent être considérés dans un état de conservation bon, voire excellent.

Les habitats recensés sur le site :

Proportion des grands types physiologiques sur le site



	Proportion / site
Pelouses	35%
Prairies	<5%
Prairies humides / Mégaphorbiaies	<5%
Landes / Fourrés	55%
Forêts / Bosquets	5%
Zones humides, Sources, Cours d'eau	<5%
Eboulis / Falaises	<5%
Autres formations	<5%

- Présence d'habitat d'intérêt communautaire
- Présence d'habitat d'intérêt communautaire prioritaire

Les pelouses et prairies sont, avec les landes, les milieux plus répandus sur le site en terme de surface, et 50% de ces surfaces sont constituées de pelouses d'intérêt prioritaire ; on notera la présence de prairies mésophiles en limites basses du site au sein de propriétés privées.

L'unique habitat d'intérêt communautaire forestier est la hêtraie sapinière acidiphile localisée en propriété privée. Les autres types d'habitats forestiers ne relevant pas de la Directive Habitats sont dispersés au sein d'autres propriétés privées et de forêts communales.



Divers milieux rocheux d'intérêt communautaire sont présents sur le site : dalles rocheuses, falaises et éboulis calcaires et siliceux, qui représentent près de 3% de la surface totale. Les éboulis sont le plus souvent colonisés par des pelouses ou des landes, tandis que les falaises sont des milieux assez stables et peu végétalisés.



Les espèces animales : La présence du Desman des Pyrénées a été confirmée (JL Orenge 2006), ainsi que celle de certaines chauves-souris : le Petit et le Grand Rhinolophe, mais aussi la Barbastelle, qui n'avait pas été initialement citée sur le site. Par contre, la présence du Petit et Grand Murin n'a pas été validée (Groupe chiroptère Midi Pyrénées, 2007).

Les espèces végétales : Une mousse liée aux vieilles forêts, la Buxbaumie verte, espèce d'intérêt communautaire, a été trouvée par l'ONF en sapinière, au cours de l'été 2012. C'est une donnée nouvelle pour le site.

Les zones humides désignent tous les milieux liés à l'eau : tourbières et bas marais, lacs mais aussi cours d'eau temporaires ou permanents et sources. Ces habitats sont largement minoritaires, en particulier les habitats d'intérêt communautaire comme les bas marais alcalins ou encore les formations à Sphaignes rouges ombrotrophes (intérêt prioritaire). Les prairies humides et mégaphorbiaies sont très ponctuelles, localisées en bordure de ruisselets ou en sous bois forestiers.

Les landes et fourrés représentent plus de la moitié de la surface du site. On recense des habitats d'intérêt européen, tels que les landes à callune et les landes à rhododendrons, et d'autres d'intérêt non communautaire comme les landes à fougères, ou les fourrés à noisetiers.



Résultats des inventaires : Activités humaines

Les activités de tourisme concernent principalement la randonnée (pédestre en été, et hivernale à ski ou en raquettes) et, dans une moindre mesure, le VTT et le vol libre (deltaplane, parapente...). Un réseau de sentiers est balisé et entretenu par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre. Certains secteurs connaissent une fréquentation touristique plus importante, comme les lacs d'Arizes et d'Aygue Rouye, mais dans l'ensemble la pression touristique reste modérée.

Chasse – Pêche : Les activités de chasse s'exercent sur l'ensemble du site, à l'exception de la réserve de chasse mise en place pour les perdreaux par la société de chasse de la Bigorre St Hubert. Les espèces chassées sont variées : Cerf, Sanglier, Chevreuil, Lièvre, Bécasse, Palombe... La pêche, quant à elle, s'exerce principalement sur les cours d'eau de Arizes et Binaros, ainsi qu'au lac d'Aygue Rouye et au plateau de Bourg.

La gestion forestière : Les forêts sont peu représentées sur le site (environ 215 ha). 4 forêts communales sont incluses pour partie dans le site (parfois pour moins de 10 ha) : Forêt communale de Bagnères de Bigorre, Forêt communale de Beaudéan, Forêt communale de Campan, Forêt communale indivise du Mourgouelh. Ceci représente environ 75 ha de forêts relevant du régime forestier (gérées par l'ONF). Ces forêts des collectivités ont non seulement un rôle de protection générale des milieux, des espèces et des paysages mais aussi de production de bois. Néanmoins la majeure partie des zones forestières du site ne fait pas l'objet d'exploitation sylvicole (zones classées en repos ou protection), du fait de contraintes physiques (pente), techniques (absence de desserte) ou d'enjeux écologiques. La forêt privée, quant à elle, est plutôt morcelée (Bois de Beaudéan, d'Escaret...) et représente environ 140 ha.

La gestion hydro-électrique : Un seul ouvrage hydroélectrique (prise d'eau) se situe dans le Vallon d'Arizes.

